



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 31 janvier 2019
N° 1000

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature du Contrat stratégique de la filière Eau

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, a signé le Contrat du comité stratégique (CSF) de la filière Eau, ce jeudi 31 janvier.

Le CSF Eau se donne l'ambition d'apporter des solutions nouvelles face aux impératifs de modernisation et d'optimisation des infrastructures, de la maîtrise des micropolluants, d'évolution des métiers et compétences notamment, afin d'affronter les défis environnementaux et les mutations technologiques que connaît le secteur.

Ce Comité stratégique de filière s'engage sur cinq projets structurants pour répondre aux principaux enjeux du secteur de l'eau et de l'assainissement :

- 1. Créer une plateforme numérique de filière** afin de référencer les solutions innovantes développées sur l'ensemble du territoire, de faciliter la coordination des acteurs de la filière et d'améliorer leur visibilité. Celle-ci comportera notamment une section dédiée aux solutions technologiques pour les territoires ruraux, ciblés par les "Assises de l'eau" notamment pour la lutte contre les fuites d'eau.
- 2. Développer la massification des données de l'eau (big-data) et des algorithmes prédictifs dans un cadre sécurisé et authentifié** dont une application sera d'anticiper les défaillances et améliorer ainsi la gestion et le renouvellement des infrastructures.
- 3. Stimuler l'excellence française dans les solutions de détection et de traitement des nouveaux polluants** afin de contribuer au maintien de la qualité des eaux et préserver la biodiversité et la santé humaine. Un cluster national de la bio-analyse de l'eau sera créé, avec pour mission de détecter, analyser et traiter les micropolluants.
- 4. Renforcer la capacité de la filière à embaucher sur les métiers en tension du secteur, notamment au travers du développement de la formation par l'alternance avec promesse d'embauche** : l'évolution des métiers et des compétences est un enjeu clé pour accompagner le développement du secteur de l'eau. Une étude financée par le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) dans le cadre d'un Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) et un plan de formation par alternance visant les métiers en tension seront lancés.



5. Mettre en place un accélérateur des PME du secteur de l'eau opéré par BPI France afin d'accompagner la croissance des entreprises, notamment pour leur stratégie d'internationalisation et le développement de nouvelles technologies.

Le Gouvernement sera aux côtés des entreprises du secteur et de leurs salariés pour mettre en œuvre ces projets destinés à dynamiser la filière de l'eau.

Agnès Pannier-Runacher a déclaré que : « *La signature du contrat du Comité stratégique de la filière de l'eau est un signal fort afin de conforter nos entreprises françaises comme des références en France et à l'international en matière de solutions intégrées et innovantes. Je me réjouis aujourd'hui d'être à vos côtés pour signer ce contrat dont l'ambition est à la mesure des défis climatiques, environnementaux, sociétaux et sanitaires auxquels la filière de l'eau se doit de répondre.* »

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr